



Le vendredi 5 février 2016 les deux artistes de la troupe *Títeres des de Abajo* (Les marionnettes d'en bas) ont été détenus lors de la dernière heure de la pièce *La Bruja y Don Cristóbal* (La Sorcière et Don Cristóbal), accusés d'apologie du terrorisme (exaltation ou glorification). Une partie du public s'est sentie dérangée et, loin de se tenir à des critères esthétiques, a appelé la police qui a détenu les deux artistes sur place.

Instantanément, des attaques ont fusé à leur rencontre, car il s'agit non seulement d'artistes critiques mais aussi d'anarchistes! Madame Manuela Carmena, la maire de Madrid, et la conseillère de culture Celia Mayer les a dénoncé. Le procureur rajoute : "apologie du terrorisme". Dans un acte de monumentale hypocrisie, elle s'excuse tout en justifiant ces termes du fait de la présence de petits arçons et petites filles dans la salle. Un juge est chargé l'affaire au sein de l'*Audiencia Nacional*, l'ancien Tribunal de l'Ordre Public de la dictature transformé en Tribunal spécial qui n'a jamais été supprimé. Ce juge est Ismael Moreno Chamarro (1955), ancien policier franquiste, passé par les policiers de la dictature, et peut-être instruit par les brigades d'information politiques et sociales, qui n'ont toujours pas été supprimés. Il a été en exercice entre 1974-1983. Il était ensuite devenu juge malgré sa mise en examen par le Tribunal Suprême lors de son exercice de policier. Son collègue de travail, Antonio Rosino, avait été aux ordres de José Amedo Fouce, un des dirigeants de la police, condamné à une peine de prison suite à sa participation dans des groupes terroristes et paramilitaires des gouvernements espagnols post-franquistes, les GAL, essentiellement quand le Parti socialiste était au pouvoir. Ce juge a bâti sa carrière professionnelle sur la répression, qui passe par la magouille policière à l'*Audiencia Nacional*, organe susceptible de traiter les attentats à l'ordre constitutionnel démocratique (sic). Il les a mis évidemment en prison, en régime sans communication, sans possibilité de caution, depuis le samedi 6 février pour apologie du terrorisme. 5 jours plus tard il devait les sortir en liberté provisoire avec les charges d'apologie du terrorisme en cours. Ils doivent se présenter tous les jours au commissariat et ils leurs spectacles ont été annulés.

Dans la pièce de théâtre, les artistes montraient un montage policier typique : accuser des manifestants d'appartenir à une bande terroriste, *alka-eta* (imaginaire!), se réclamant à la fois d'Al-Qaeda et de l'ETA (mélange politique irrationnel déjà inventé par l'ancien président espagnol du Parti Populaire, José María Aznar). Ils dénonçaient dans la pièce cette manipulation avec les nouvelles lois antiterroristes et, ce n'est pas un hasard, il finissent accusés de terroristes !

La CNT-AIT espagnole dénonce cette violation de la liberté d'expression sur son site web. Depuis le régime franquiste, répond la CNT à Mme Carmena, aucun artiste n'avait été suspendu dans la représentation d'une pièce ni mis en prison pour ce motif.

Nous dénonçons l'abandon impardonnable de ces travailleurs embauchés par les services de la mairie, qui souffriront les conséquences de ce *patron* qui les a pourri la vie (Marie de Madrid). Nous dénonçons la répression de l'État espagnol, qu'il provienne des partis postfranquistes comme des nouveaux partis « municipalistes » (sortes de coalition des partis de gauches anciens et nouveaux) comme celui-ci qui est en l'occurrence madrilène. Il ne sert à rien de vouloir changer la

politique tout en répétant les mêmes actes immondes répressifs.

Nous alertons les populations européennes à ne pas croire à la réforme électorale du système capitaliste, car nous finirons en prison comme toujours s'il en faut. Depuis 2011, avec la *ley Mordaza* (lois bâillon) il y a plus de 300 personnes persécutés en Espagne pour exercer le droit de grève. L'« assaut des institutions » qui prônent Podemos, Ahora Madrid ou Barcelona en Comú, finira comme toujours, car les institutions sont hiérarchisées, autoritaires et corrompues. Seule la lutte quotidienne et sans hiérarchie nous semble être la voie la plus démocratique pour éviter de reproduire les erreurs du système.

Aujourd'hui ces artistes passent des jours en taule, demain ça peut-être toi.

Liberté immédiate pour Titeres desde Abajo sans charges ! Pour le retrait de la plainte immédiatement par la mairie de Madrid !

Liberté d'expression !

À bas le franquisme et le post-franquisme en Espagne !

Salud, in solidarity, salutations ASSR "

CNT-F

Sécretariat International

Sources :

Communiqué source CNT-AIT espangole :

<http://cnt.es/noticias/ante-la-detenci%C3%B3n-de-los-dos-integrantes-de-t%C3%A1teres-desde-abajo>

Passé du Juge:

<http://www.vilaweb.cat/noticies/titelles/>

http://elpais.com/diario/1988/06/28/sociedad/583452003_850215.html

http://elpais.com/diario/1988/07/19/sociedad/585266404_850215.html

CNT

33 Rue des Vignoles
75020 Paris (France)

<http://www.cnt-f.org/international/>

